

MARS 2025

BAROMÈTRE PRISM'EMPLOI

Les chiffres de l'emploi intérimaire



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 15 MAI 2025

COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE MARS 2025

En mars 2025, l'emploi intérimaire, incluant les contrats de travail temporaire et les CDI intérimaires, s'établit à 670 000 équivalents temps plein (ETP), soit une diminution de 50 000 ETP par rapport à mars 2024, correspondant à un repli de 6,9 %. Cette tendance baissière s'inscrit dans la continuité des mois de janvier (-7,1 %) et février (-7,4 %), portant la moyenne trimestrielle à -7,1 %.

La baisse de l'emploi intérimaire touche l'ensemble des secteurs d'activité, avec toutefois des disparités notables. L'industrie et le BTP enregistrent une contraction identique de 3,5 %, tandis que le tertiaire connaît des ajustements beaucoup plus marqués :

- Le commerce voit son volume d'intérim reculer de 8,6 %, en lien avec la dégradation de la consommation des ménages ;
- Les services, quant à eux, enregistrent une baisse de 9,6 %, notamment sous l'effet de nouvelles contraintes réglementaires dans les secteurs médico-sociaux ;
- La situation est particulièrement préoccupante dans le secteur du transport et de la logistique, où l'emploi intérimaire chute de 15,3 % sur un an, une baisse qui affecte l'ensemble des sous-secteurs, en particulier les activités de poste et de courrier.

Sur le plan des qualifications, le recul de l'intérim impacte plus sévèrement les cadres et professions intermédiaires (-10,1 %) ainsi que les employés (-17,9 %), tandis que les ouvriers, qu'ils soient qualifiés (-5,8 %) ou non qualifiés (-3,0 %), sont relativement moins affectés.

CONTACTS PRESSE

Dylan Jullian
06.18.89.56.73
dylan.jullian@omnicomprgroup.com

Victor Morelle
06.18.83.59.55
victor.morelle@omnicomprgroup.com

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.

12 000 agences d'emploi et 33 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu
[LinkedIn Prismemploi](#)

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

ÉVOLUTION DE MARS 2025 PAR RAPPORT À MARS 2024

LES CHIFFRES CLÉS

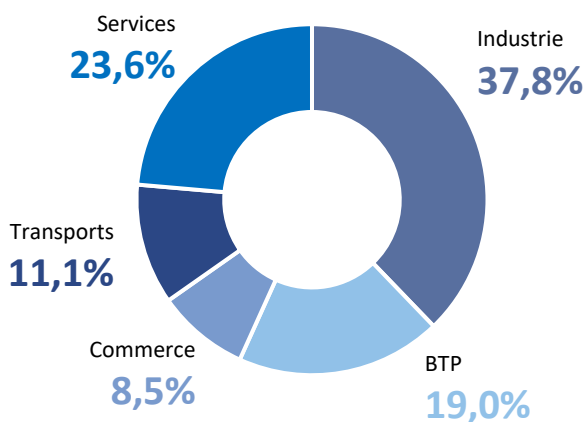
Les effectifs intérimaires s'inscrivent en baisse (-6,9 %) au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'ensemble des secteurs
est en baisse

L'emploi intérimaire diminue dans le BTP (-3,5 %), l'industrie (-3,5 %), le commerce (-8,6 %), les services (-9,6 %) et les transports (-15,3 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par secteur

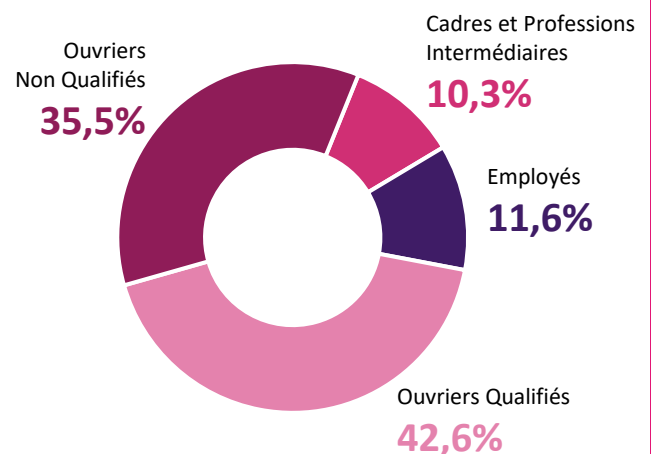


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

L'ensemble des qualifications
est en baisse

L'emploi intérimaire diminue chez les ouvriers non qualifiés (-3,0 %), les ouvriers qualifiés (-5,8 %), les cadres et professions intermédiaires (-10,1 %) et les employés (-17,9 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par qualification

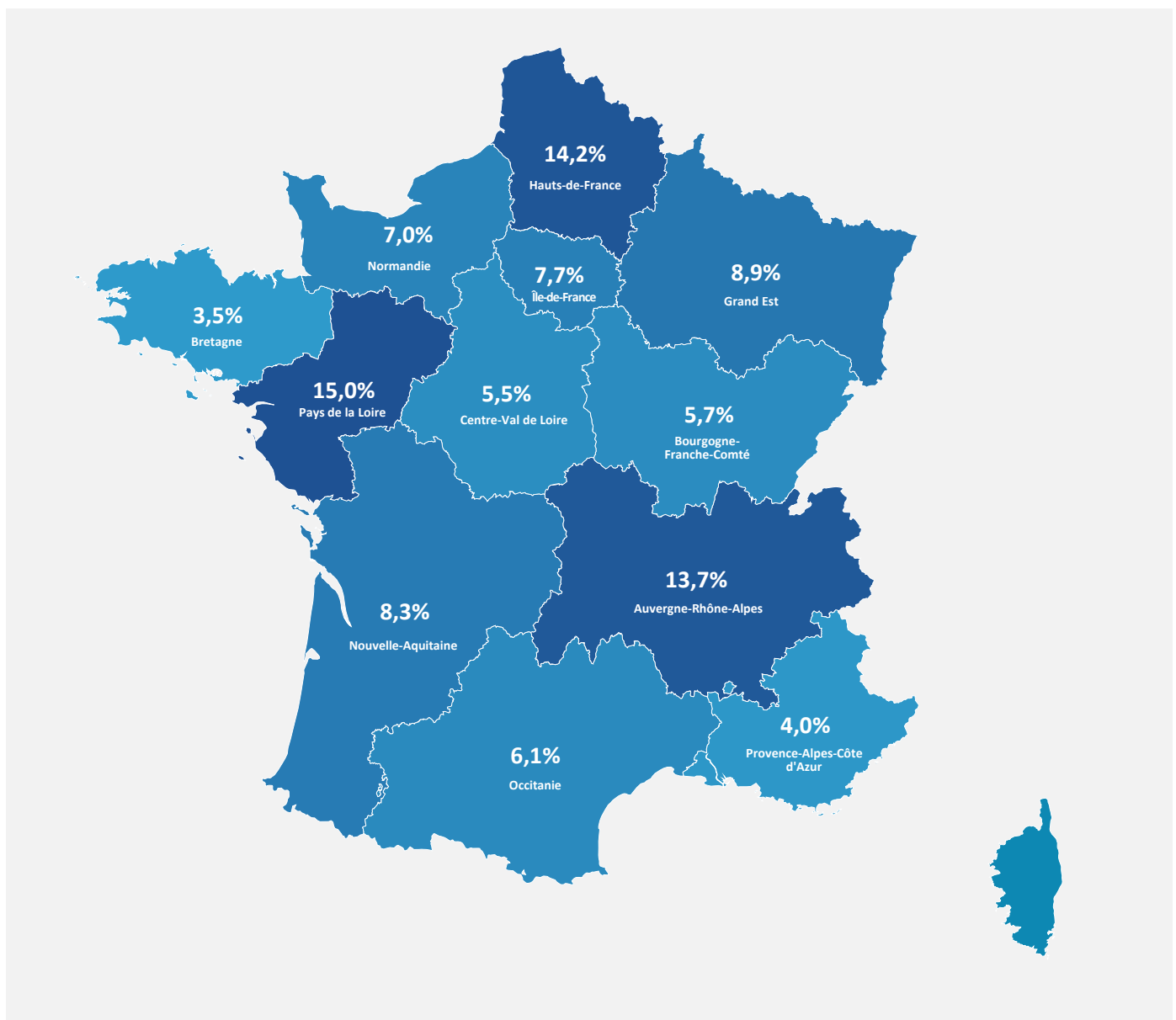


LE CDI INTÉRIMAIRE

En mars 2025, le CDI Intérimaire représente **45 100 ETP**, correspondant à **6,7 %** des effectifs des agences d'emploi.

Sur les territoires, le recours au CDII est nettement surreprésenté en Pays de la Loire (12,0 %), en Hauts-de-France (11,3 %) et en Normandie (9,0 %). À l'inverse, son poids reste plus modeste en Provence-Alpes-Côte d'Azur (3,8 %) et en Île-de-France (3,2 %).

Globalement, plus de 40 % des CDII sont localisés dans trois régions à forte intensité industrielle : Pays de la Loire (15,0 %), Hauts-de-France (14,2 %) et Auvergne-Rhône-Alpes (13,7 %).



Provence-Alpes-Côte d'Azur

DONNÉES RÉGIONALES DE CADRAGE

CHIFFRES DE MARS 2025 PAR RAPPORT À MARS 2024

LES CHIFFRES CLÉS

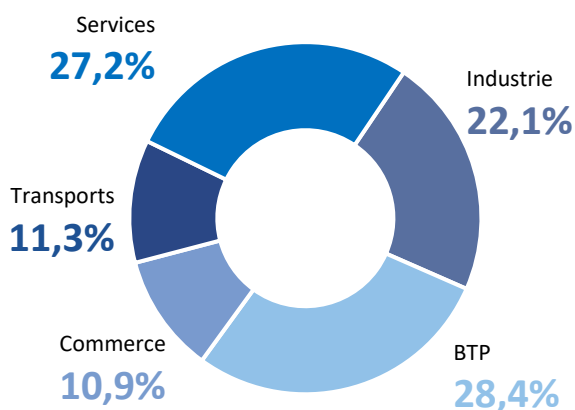
Les effectifs intérimaires sont en baisse (-5,9 %) en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

**ÉVOLUTION
DES EFFECTIFS
INTÉRIMAIRES PAR
SECTEUR D'ACTIVITÉ**

La majorité des secteurs est en baisse

L'emploi intérimaire augmente dans l'industrie (+5,9 %) et le commerce (+1,4 %), mais diminue dans les services (-4,7 %), le BTP (-5,8 %) et les transports (-28,9 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur

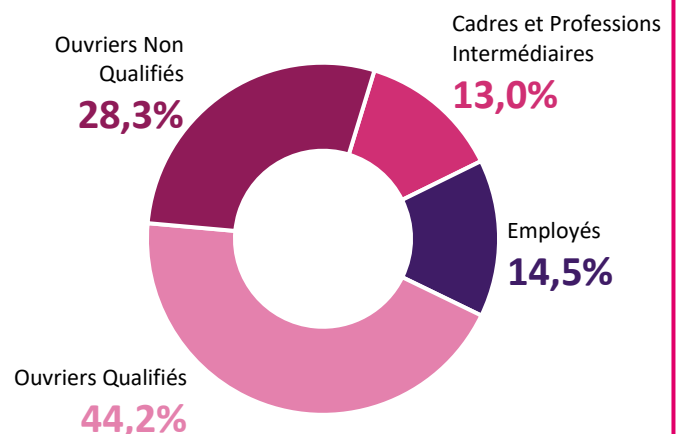


**ÉVOLUTION
DES EFFECTIFS
INTÉRIMAIRES PAR
QUALIFICATION**

La majorité des qualifications est en baisse

L'emploi intérimaire augmente chez les ouvriers non qualifiés (+0,5 %), mais diminue chez les ouvriers qualifiés (-4,0 %), les cadres et professions intermédiaires (-9,4 %) et les employés (-18,5 %).

Répartition des effectifs intérimaires par qualification



Provence-Alpes-Côte d'Azur

TENDANCES TERRITORIALES

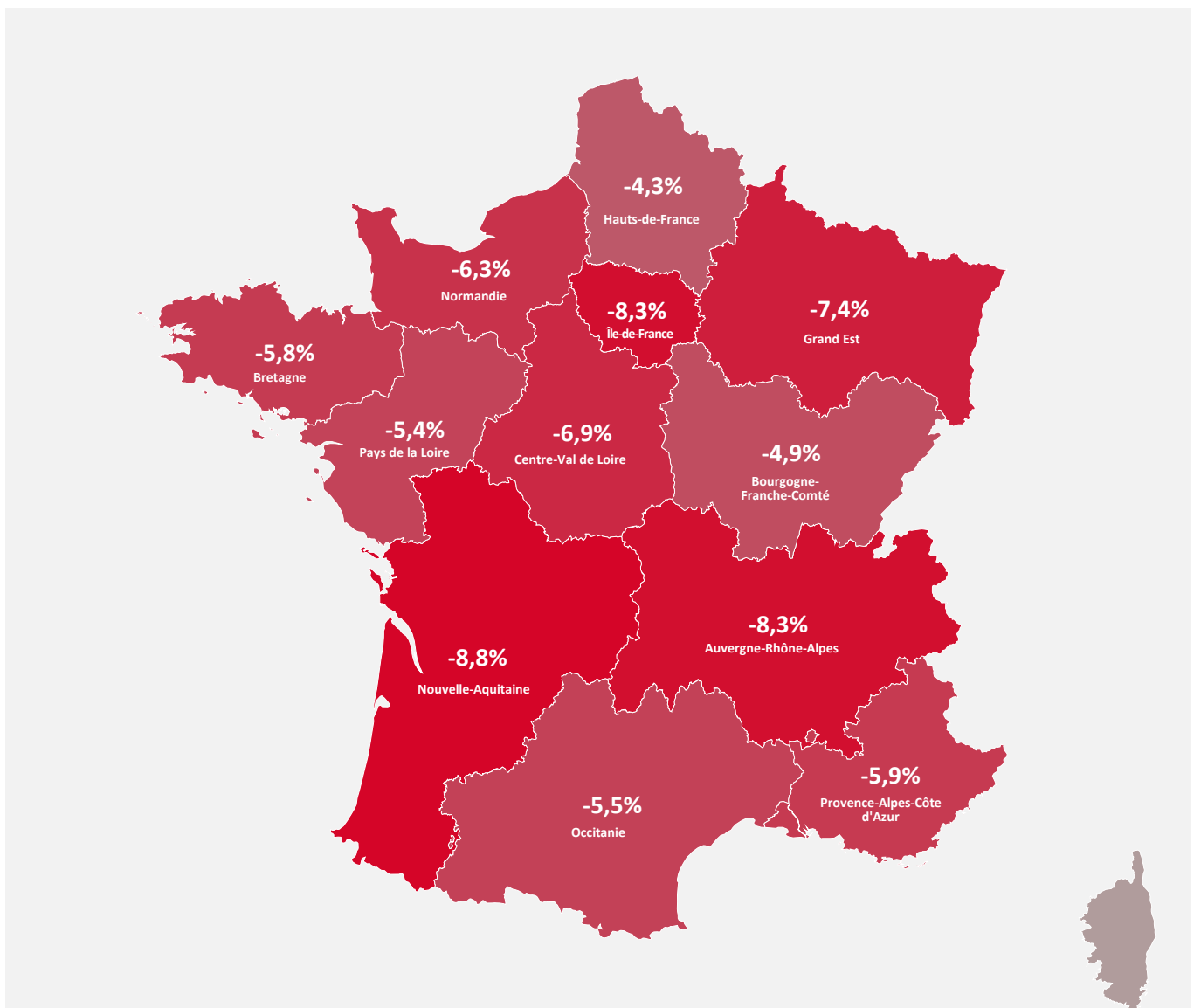
	Évolution des effectifs intérimaires (y compris CDI)	Part des CDI dans l'emploi intérimaire total
Alpes-de-Haute- Provence	-5,1 %	1,5 %
Alpes-Maritimes	-3,1 %	4,4 %
Bouches-du-Rhône	-6,3 %	4,5 %
Hautes-Alpes	-5,6 %	1,0 %
Var	-13,7 %	3,1 %
Vaucluse	+1,1 %	4,1 %

LA FRANCE DES RÉGIONS

Mars 2025 par rapport à mars 2024.

Toutes les régions métropolitaines sont en baisse.

La baisse du recours à l'intérim est généralisée sur le territoire, avec des variations régionales allant de -4,3 % dans les Hauts-de-France à -8,8 % en Nouvelle-Aquitaine. Ces écarts régionaux traduisent des dynamiques économiques différenciées et impliquent des ajustements territorialisés dans la gestion RH des entreprises et des agences d'emploi.



Méthodologie

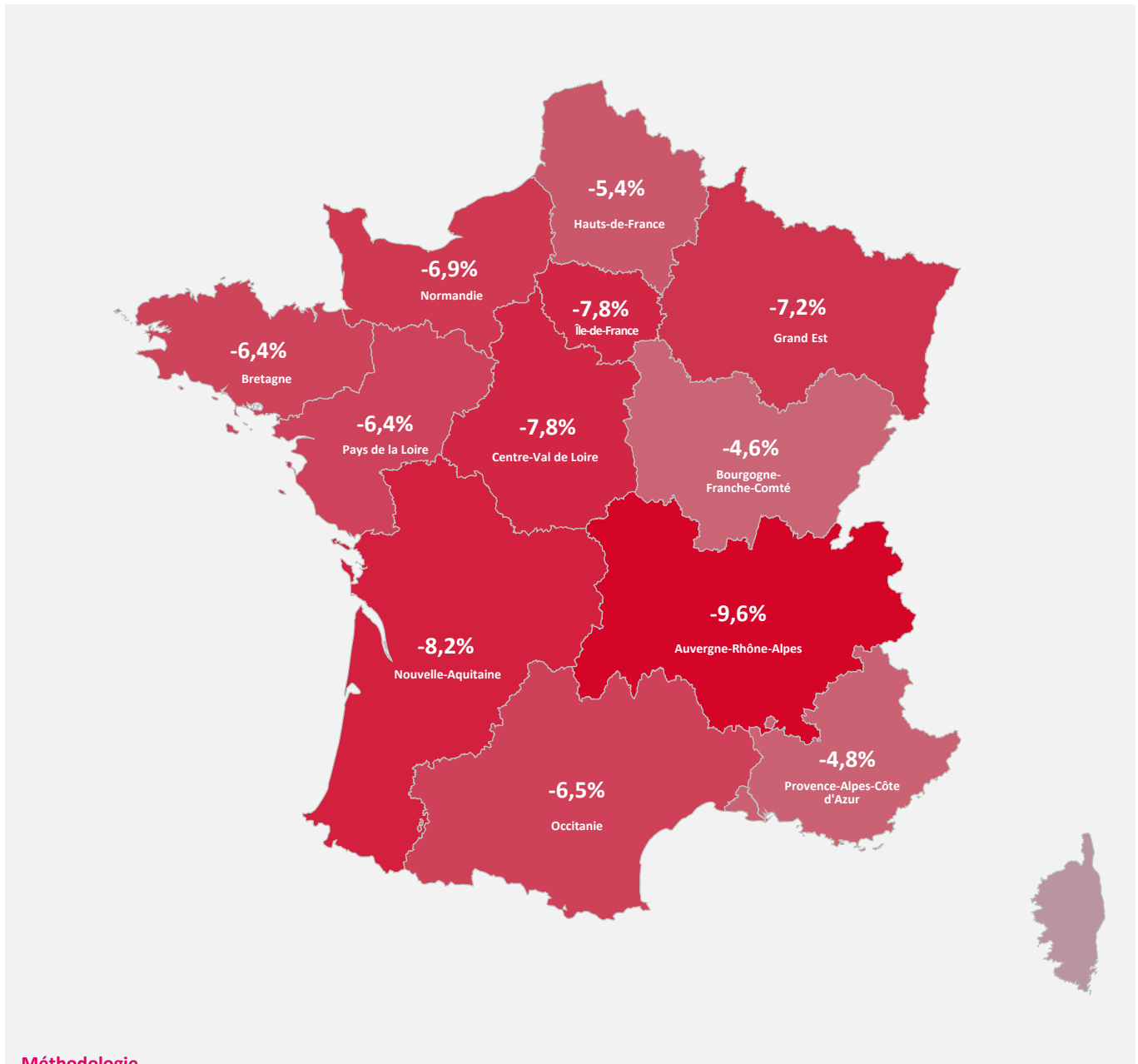
Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.

LA FRANCE DES RÉGIONS

Mars 2025 par rapport à mars 2024.

Cumul annuel : janvier-mars 2025 (%)

Au cours des trois premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une baisse cumulée de -7,1 % par rapport à la même période en 2024.



Méthodologie

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.